

Protection et sort des biens professionnels des époux

Niveau : Pratique courante

Public concerné

Tout public traitant des régimes matrimoniaux et du divorce

Objectifs

- Savoir identifier et qualifier les biens professionnels des époux selon le régime matrimonial adopté
- Intégrer les schémas de protection et d'attribution des biens professionnels des époux
- Déterminer les prérogatives des époux sur les biens professionnels

Contenu

- Quelle qualification des biens professionnels selon le régime matrimonial ?
- Quelle incidence du financement du bien professionnel en cours de mariage ?
- Quel traitement matrimonial de la dette professionnelle ?
- Quelle place pour le conjoint dans les structures sociétaires ?

Prérequis

Connaissances générales du droit des régimes matrimoniaux et du divorce

Modalités pédagogiques

- Type de formation : inter, intra ou commandé
- L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité

Page 1 sur 3

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

■ DELEGATION NATIONAL : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40– Fax : +33 1 53 40 45 41– Courriel : national@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>



avec le formateur.

- Animation et mise en œuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situations professionnelles illustrant la théorie.
- Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire sur le portail dédié à l'UND de manière dématérialisée.
- Mise à disposition de ressources pédagogiques complémentaires sous différents formats numériques accessibles depuis la plateforme dédiée à l'Université Nationale Digitale.

Modalités d'exécutions et techniques

- En Visioformation : Plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique.
- Accès à votre salle virtuelle et aux ateliers en live depuis la plateforme.
- Mise à disposition des codes d'accès à la plateforme dédiée à l'Université Nationale Digitale pour accéder aux ateliers choisis lors de l'inscription.

Modalités d'encadrement

- Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation.

Modalités de suivi et appréciation des résultats

- Émargements par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de l'événement.

Évaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Évaluation à froid à l'issue de la formation :

- 6 mois après la formation, une enquête en ligne est adressée au stagiaire et au commanditaire afin d'évaluer le transfert des acquis et des compétences en situation opérationnelle et de travail

Remise d'une attestation

- Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation